

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL366

présenté par  
Mme Capdevielle, rapporteure

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

À l'intitulé du chapitre Ier, substituer au mot :

« piétons »,

le mot :

« mobiles »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.